

Tchap

la messagerie sécurisée des personnels de l'État



Tchap est un système qui permet d'échanger des messages textuels ou des fichiers (images, vidéo, son...) en temps réel entre plusieurs utilisateurs connectés à un même réseau. Tchap peut être utilisé sur un smartphone ou sur un navigateur web.

Ce service est accessible à tous les usagers ayant une adresse professionnelle de fonctionnaire. Elle offre ainsi les garanties nécessaires pour une utilisation professionnelle.

Il est possible de créer un espace dit "salon" et de participer à des discussions entre collègues. Ces espaces de discussion peuvent être publics ou privés (sur invitation).

1) Créer un compte Tchap

Le compte peut être créé sur un navigateur web à l'adresse : https://www.tchap.gouv.fr/

Ou en installant l'application à partir du PlayStore ou de l'AppleStore.



2) Discuter sur Tchap, rejoindre un salon, créer un salon

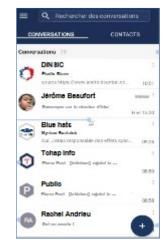
Une fois connecté, vous pouvez, en cliquant sur



- discuter avec une personne
- rejoindre un salon déjà créé
- créer un nouveau salon , le paramétrer, inviter des personnes à le rejoindre.

Lorsque vous créez un nouveau salon, veillez à ne pas le laisser PUBLIC, sans quoi il devient accessible à tous les agents publics de France disposant d'un compte Tchap.

Vous pouvez éventuellement donner l'accès aux personnes ne disposant pas de courriel académique. Vous devez dans ce cas activer « Autorisez l'accès aux externes à ce salon ».



3) Paramétrer un salon, inviter des personnes dans un salon Membres

Pour paramétrer un salon, accédez à ce salon et cliquez sur son icône en haut à droite. Cliquez ensuite sur « Paramètres ».

Pour inviter des personnes à rejoindre ce salon, accédez à ce salon et cliquez sur son icône en haut à droite. Cliquez ensuite sur «Membres». Vous pouvez soit rechercher les personnes ayant déjà un compte Tchap, soit leur envoyer une invitation par mail.

